

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# KARTING

XIV RASSEMBLEMENT NATIONAL KART UFOLEP 2024

**6 - 7 JUILLET 2024**

**CIRCUIT ST-GENIS**

**DE SAINTONGE -17**



**KART EXTREM**  
*Circuit de Karting*

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
CHARENTE-MARITIME

la  
Charente  
Maritime  
LE DEPARTEMENT



Fédération sportive de

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| Bienvenue à St Genis de Saintonge..... | 7  |
| Le circuit .....                       | 8  |
| Programme.....                         | 9  |
| Inscriptions .....                     | 10 |
| Hébergement.....                       | 11 |
| Règlement RNKU 2024 .....              | 12 |
| Contacts .....                         | 15 |



## LE MOT DU PRESIDENT NATIONAL

La pratique du karting à l'UFOLEP permet une grande accessibilité à cette activité mécanique. Les règlements, les formules de championnat séduisent de nombreuses et nombreux pilotes, de tous âges. L'Ufolep reste aussi un découvreur de talents depuis des années avec de très belles révélations. Ces finales seront l'aboutissement de toute une saison, très attendues. Je sais que le comité Ufolep des Charentes Maritimes prépare ces courses depuis plusieurs mois et accueillera les pilotes dans les meilleures conditions possibles. La commission nationale sera présente pour organiser sportive cette belle compétition. Merci à toutes celles et ceux qui œuvrent pour ces finales.

En résonance avec les Jeux Olympiques et paralympiques, «L'UFOLEP, Terre d'égalité», fil rouge de la saison 2023/2024, sera le marqueur de tous nos événements UFOLEP qu'ils soient locaux, départementaux, régionaux et nationaux. Notre slogan «Tous les sports autrement» et notre engagement s'inscrivent chaque jour dans nos actions qui vont bien au-delà d'une réglementation sportive différente. Nous voulons être une fédération sportive accueillante, bienveillante, engagée. Chaque adhérente et adhérent UFOLEP doit pouvoir pratiquer en loisir, faire de la compétition, se former, participer à nos rassemblements, s'investir dans nos associations.

Au cœur de cette égalité, l'Ufolep innove et engage de nombreux travaux autour de la question du genre, des identités, des transitions et de la liberté, très inspirée par notre implication dès 2018 autour des Gay games et de la Fondation F.I.E.R. Nous serons présents à la Maison des Fiertés des Jeux Olympiques et paralympiques.

La simple démarche d'adhérer à l'UFOLEP doit garantir une liberté dans la pratique sportive, du premier entraînement aux manifestations nationales, et nous devons veiller à l'épanouissement de chacun et chacune de nos adhérent.e.s. Se sentir respecté.e, considéré.e, invité.e, incite à placer le plaisir du partage au-dessus de celui de la performance sportive. Toutes nos différences doivent être accueillies et respectées.

Chacun et chacune trouve sa place à l'UFOLEP tel.le qu'il ou elle est à tous les âges de sa vie, respecté.e pour ce qu'il ou elle est.

Arnaud JEAN  
Président National



## LE MOT DU PRESIDENT DE L'UFOLEP 17

Le comité directeur de l'UFOLEP de Charente Maritime est ravi d'accueillir la 14<sup>ème</sup> édition du rassemblement National Karting Piste UFOLEP sur la commune de SAINT GENIS DE SAINTONGE 17.

L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP) est la 1<sup>ère</sup> fédération affinitaire multisport française, ayant pour slogan « Tous les sports autrement », elle est aujourd'hui portée par plus de 380 000 licencié-e-s et 8 500 associations dans toute la France.

L'UFOLEP promeut un sport durable et citoyen, ouvert au plus grand nombre où l'éducation est au centre de nos projets. Nous espérons que tout au long de votre séjour vous nous les valeurs que nous portons jusque dans nos organisations de manifestations et dans notre accueil.

Au niveau départemental, le comité UFOLEP 17 est composé de 65 associations pour près de 2300 licencié-e-s et propose 25 disciplines sportives.

Le Karting est une pratique sportive importante à l'UFOLEP de Charente Maritime avec plus de 100 licenciés. Nous accueillons 3 des 7 épreuves du Trophée Kart UFOLEP Aquitaine.

- Notre département a reçu en 2009 le 1<sup>er</sup> Rassemblement National de Karting en UFOLEP
- Le club de l'ASK St Genis est le seul club présent sur notre territoire charentais maritime, doté d'un circuit reconnu en Nouvelle-Aquitaine.

J'en profite donc pour remercier les bénévoles ainsi que les salariés du comité pour leur engagement afin de faire de ce moment un temps fort de 2024. Je tiens aussi à remercier l'ensemble des membres de la commission d'organisation et tous ceux qui œuvrent pour la réussite de notre projet d'éducation populaire. Je remercie aussi les membres de la CNS ainsi que L'UFOLEP Nationale pour leur soutien technique. Je n'oublie pas non plus nos partenaires institutionnels et privés.

Au nom de l'ensemble des élus du comité, je vous souhaite un bon week-end sportif et un bon rassemblement national.

Jean-Marie PINEAU  
Président UFOLEP 17



## LE KARTING UFOLEP EN NOUVELLE-AQUITAINE

La région Nouvelle Aquitaine, à l'origine du Kart Piste à l'UFOLEP en 2005, est toujours la région la plus dynamique pour l'organisation des compétitions Kart UFOLEP en 2024.

Nous sommes très heureux d'accueillir et de participer activement à l'organisation de cette quinzième édition du Rassemblement National Kart UFOLEP 2024 sur notre région et en particulier sur le très sélectif circuit de SAINT GENIS DE SAINTONGE (17).

Nous espérons que l'ensemble des pilotes participants à ce RNKU apprécieront le tracé de ce circuit et que ces derniers profiteront pleinement de la Région et du département de la Charente-Maritime en cette période de début de vacances.

Bon week-end et bon rassemblement.

Michel FEVRES  
Responsable CTRS UFOLEP  
Kart Piste Nouvelle Aquitaine  
Membre de la CNS Kart Piste  
UFOLEP

## SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE

### Bienvenue à Saint-Genis-de-Saintonge !



Saint-Genis-de-Saintonge est une commune du sud-ouest de la France, située dans le département de la Charente-Maritime (région Nouvelle-Aquitaine).

Établie au cœur de la campagne charentaise, à proximité de la forêt de la Lande et à peu de distance des rives de l'estuaire de la Gironde, cette petite cité est un des pôles d'équilibre du canton de Pons. Elle fut longtemps le chef-lieu du canton de Saint-Genis-de-Saintonge, disparu en 2015.

Traversée par une des plus importantes artères du département, la D 137, qui draine quotidiennement un important trafic, elle concentre commerces, services et quelques entreprises, souvent liées au secteur de l'agriculture.

Le développement du tourisme, porté par des projets menés dans les environs (site de Port-Maubert, Pôle-nature de Vitrezay, Les Antilles de Jonzac), s'explique également par la situation géographique de la commune, proche de la cité thermale de Jonzac, de la cité médiévale de Pons et de Royan et des plages de la Côte de Beauté.

À visiter : L'Église néo-gothique Notre-Dame de l'Immaculée Conception



## LE CIRCUIT

Le circuit de Saint Genis de Saintonge est à moins d'une heure de Bordeaux, à 20 minutes de l'autoroute (A10 Bordeaux/Paris) sur un site de 5 hectares, entièrement clôturé.



La manifestation se fera sur la commune de Saint Genis de Saintonge. Cette petite ville de plus de 1200 habitants se situe à une cinquantaine de kilomètres de l'Océan Atlantique.



## PROGRAMME DU RASSEMBLEMENT NATIONAL KARTING UFOLEP 2024

### VENDREDI 5 JUILLET 2024

---

Pour les pilotes présents

|             |   |
|-------------|---|
| 8h30-12h00  | Essais libres (sous la responsabilité du propriétaire du circuit) |
| 13h30-19h00 | Essais libres (sous la responsabilité du propriétaire du circuit) |

### SAMEDI 6 JUILLET 2024

---

|             |  |
|-------------|--|
| 9h00-12h00  | Vérifications administratives et techniques<br>Récupération des pneumatiques |
| 9h00-12h00  | Essais libres  |
| 12h00-13h30 | Pause déjeuner   |
| 13h30       | Briefing pilotes (obligatoire)   |
| 14h00       | Essais libres  |
| 15h00       | Essais chronométrés  |
| 16h30-19h00 | Premières manches  |

### DIMANCHE 7 JUILLET 2024

---

|             |                   |
|-------------|-------------------|
| 8h30        | Essais libres     |
| 9h30-12h00  | Deuxièmes manches |
| 12h00-13h30 | Pause déjeuner    |
| 13h30-15h30 | Pré finales       |
| 15h30-17h30 | Finales           |
| 17h30       | Remise des Prix   |

**Le programme détaillé des épreuves sera diffusé et mis à disposition par la direction de course le Samedi 6 Juillet 2024**

## INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions et les réservations se font via le site d'engagement en ligne de l'UFOLEP. Pour y accéder, il vous suffit de cliquer sur le bouton ci-dessous :

**INSCRIPTIONS RNKU 2024**

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- Créez votre espace participant en cliquant sur ce bouton : **CREER UN COMPTE**
- Inscrivez-vous à la manifestation en cliquant sur votre catégorie.
- Une validation de votre engagement avec votre numéro de course vous sera envoyée à votre adresse mail par l'organisateur dans les jours qui suivent.
- Votre engagement comprend un lot offert par l'organisation du RNKU 2024 à récupérer le jour de la manifestation.
- Si vous n'avez pas de transpondeur AMB, vous devez en louer un. Nous vous invitons à le faire via la boutique en ligne de la manifestation disponible dans chaque catégorie

**MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT CETTE CIRCULAIRE D'ORGANISATION, LE REGLEMENT DU RNKU 2024 DISPONIBLE DANS LES PAGES SUIVANTES AINSI QUE LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR POUR LA SAISON 2024. (ACCESSIBLE VIA LE BOUTON CI-DESSOUS)**

**REGLEMENTS SPORTIFS ET TECHNIQUES NATIONAUX 2024**

## TARIFS D'INSCRIPTION

Droits d'engagement individuels par catégorie

- Mini : 60 €
- Jeune, Sport, Super, Vitesse, Puissance et Handikart : 130 €
- Autre fédération : Engagement majoré de 20 €

Le paiement s'effectue directement via le site d'engagement en ligne par carte bancaire.

## HEBERGEMENT

L'aire de camping du circuit de SAINT GENIS DE SAINTONGE sera accessible **gratuitement** pour tous les pilotes et leurs accompagnateurs à partir du vendredi matin (avec douches et sanitaires)

Ci-dessous, une liste (non exhaustive) des hébergements alentours.

> [Site de l'office de tourisme de Jonzac](#)

## HOTELS

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Hostellerie Le Coq d'Or</b><br>18 place du Château<br>17500 Jonzac<br>Tél : 05 46 48 00 06    | <b>Hôtel de Bordeaux</b><br>1 avenue Gambetta<br>17800 Pons<br>Tél : 05 46 91 31 12           | <b>Résidence Pierre &amp; Vacances<br/>Les Rives de la Seugne</b><br>ZAC du Val de Seugne<br>17500 Jonzac<br>Tél : 05 46 04 68 30 |
| <b>Hôtel de L'Écu</b><br>3, place Fillaudeau<br>17500 Jonzac<br>Tél : 05 46 48 50 56             | <b>Hôtel le Moulin du Val de Seugne</b><br>Marcouze<br>17240 Mosnac<br>Tél : 05 46 70 46 16   | <b>Résidence Vacances Bleues<br/>Les Côteaux de Jonzac</b><br>3 rue des Caraïbes<br>17500 Jonzac<br>Tél : 05 46 86 43 00          |
| <b>Hôtel de l'Union</b><br>31 avenue de la République<br>17150 Mirambeau<br>Tél : 05 46 49 61 64 | <b>Hôtel le 108</b><br>8 Avenue de Lattre de Tassigny<br>17500 Jonzac<br>Tél : 05 46 48 02 95 | <b>Benassit Ozon Françoise - N°4</b><br>7 place de la République<br>17500 Jonzac<br>Tél : 06 86 37 45 17                          |

## CHAMBRES D'HÔTES

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>Bellanger Catherine<br/>Maison d'Hôtes de la Prairie</b><br>10 chez Mainguet<br>17150 Boisredon<br>Tél : 05 46 04 29 67                    | <b>Berthelot Maguy - Heiva</b><br>6 rue des Thermes<br>17500 Jonzac<br>Tél : 05 46 48 48 72  | <b>Bienvenu Françoise<br/>Moulin de la Grave</b><br>25 rue de la Grave<br>17500 Jonzac<br>Tél : 06 47 97 53 24       |
| <b>Bouffard Florence<br/>Domaine des Vignères<br/>La Cabane de Trolls</b><br>8 rue Le Colas<br>17500 Réaux-sur-Trèfle<br>Tél : 06 88 36 41 97 | <b>Bréal Labadie Katherine<br/>L'abeille des Carmes</b><br>rue des Carmes<br>17500 Jonzac<br>Tél : 06 72 75 59 86<br>katherine.breal.labadie@orange.fr | <b>Vibert Jacky - Au bon accueil</b><br>11 route de Mirambeau<br>17500 Saint-Simon-de-Bordes<br>Tél : 05 46 49 61 97 |
| <b>Van der Weerd Astrid - Maison<br/>Jeanne d'Arc</b><br>25 avenue de Saintes<br>17240 Saint-Genis-de-Saintonge<br>Tél : 06 41 40 43 41       | <b>Sur un Arbre Perché<br/>La Cabane Zen</b><br>Château des énigmes<br>17800 Pons<br>Tél : 06 42 11 86 7   | <b>Klinkenberg Bruno<br/>La Miramboise</b><br>65 avenue de la République<br>17150 Mirambeau<br>Tél : 06 35 91 78 57  |

# REGLEMENT RNKU 2024

**ARTICLE 1 :** Le Rassemblement National Karting UFOLEP (RNKU) est une épreuve qui se disputera les 6 et 7 juillet 2024 sur la piste permanente du Circuit de St Genis de Saintonge (17).

**ARTICLE 2 :** Les catégories de ce Rassemblement 2024 sont les suivantes :  
Mini, Jeune, Sport, Super, Vitesse, Puissance et les sous catégories suivant le nombre d'inscrits, l'âge ou le poids.

**ARTICLE 3 :** Matériel admis:

Tous les points du règlement technique national devront être scrupuleusement respectés.  
Chaque pilote ne pourra disposer pour cette journée que d'un châssis et de 2 moteurs dans toutes les catégories.

Des mesures de niveau sonore seront effectuées dans toutes les catégories pour les karts avec ou sans boîte de vitesses et cela conformément au règlement sportif national.

**Pneumatiques de la marque MAXXIS, VEGA ou LECONT suivant les catégories agréées dans l'annexe 3 du RTN sans panachage.**

Pour le RNKU, un pilote ne pourra disposer de plus d'un train de pneus (neuf).

Les pneus pluie (les MAXXIS, VEGA et LECONT agréées dans l'annexe 3 du RTN sans panachage, 1 train admis) seront en gestion libre dans les catégories autorisées. Les pneus seront contrôlés par les Commissaires Techniques (pneu de secours sur autorisation).

Les pneumatiques MAXXIS, VEGA et LECONT devront être obligatoirement retirés sur place auprès des partenaires MK KART CONCEPT (MAXXIS) et KART EXTREM (VEGA, LECONT), dès samedi matin. (Ces pneus seront marqués et numérotés)

**Carburant :**

En cas de substitution d'essence, les pilotes devront fournir un bidon d'huile neuf et non entamé.

**Transpondeurs :**

Les transpondeurs sont en location au tarif de 25 € par pilote et devront être réservés et payés lors de votre engagement. Ils seront à poser derrière le baquet à l'aide de colliers plastiques ou du support approprié. Une caution de 200 € est demandée.

**ARTICLE 4 :** Le RNKU est organisé conformément au règlement Technique et Sportif de l'UFOLEP et au présent règlement particulier. Chaque participant doit gérer ses déchets et ses pneus usagers en respectant l'environnement et les règles d'usage, une protection de sol est obligatoire sous chaque engin. Un extincteur de 6 kg (départ de feu hydrocarbure) est obligatoire. En cas de litiges, seul le jury de l'épreuve sera compétent.

**ARTICLE 5 :** Dans les catégories Mini et Jeune, pas de mélange de motorisation 2 temps et 4 temps, il faut un minimum de 6 pilotes pour la création d'une catégorie Mini 2T ou 4T ou d'une catégorie Jeune 2T ou Jeune 4T.

**ARTICLE 6 :** Tout problème particulier se rapportant à un cas administratif relatif au RNKU, sera tranché sans appel par la commission sportive de l'organisation.

**ARTICLE 7 :** Le planning officiel sera communiqué peu avant le début de l'épreuve.

**ARTICLE 8 : Déroulement de l'épreuve :**

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés. Les engagements, l'enregistrement du matériel et le contrôle technique se dérouleront le samedi.

Le briefing est organisé par le directeur de course le samedi matin pour les catégories mini et jeune. La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence (émargements des pilotes). Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le jury. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents avant le début de l'épreuve.

Les essais libres chronométrés se dérouleront par séances de 30 minutes par groupe en fonction de la capacité de la piste. Les épreuves se dérouleront ainsi : essais libres chronométrés, 2 manches qualificatives, 1 pré-finale et 1 finale.

Les places de départ des manches qualificatives seront celles du classement des essais chronométrés. Si le transpondeur d'un pilote ne fonctionne pas lors des essais chronométrés, le pilote partira en fond de grille pour les manches qualificatives.

La grille de départ de la pré-finale sera déterminée par addition de points des deux manches qualificatives. Le résultat de la journée sera celui de l'arrivée de la finale.

**ARTICLE 9 :** Les numéros seront attribués selon l'ordre d'arrivée à l'inscription et chaque pilote devra les fournir (1 sur le nasaux panel, 2 sur les pontons, et 1 à l'arrière).

**ARTICLE 10 : INSCRIPTIONS**

**L'engagement à l'épreuve est de 130€ pour tous sauf pour les « mini » (60 €).**

Tous les engagements sont à régler directement à l'inscription sur le site d'engagement.

**Les inscriptions faites après la date butoir du 04/07/24 seront majorées d'une augmentation de 10€.**

**Les montants des droits de piste pour les journées d'entraînement précédant le RNKU sont de 40€ par jour. Ils devront être pris sur place auprès du propriétaire du circuit de St Genis de Saintonge.** Pour samedi et dimanche, les droits de piste sont compris dans le montant de l'inscription au RNKU.

**ARTICLE 11 :** **Les pilotes devront être détenteurs d'une licence UFOLEP, ou autre fédération, en cours de validité ainsi que les mécaniciens et les tuteurs.**



**ARTICLE 12 :** Le comité UFOLEP 17 et l'association ASK St GENIS sont les organisateurs techniques.

**ARTICLE 13 :** Les responsables du RNKU ont le droit d'évincer toutes les personnes, pilotes, officiels ou accompagnateurs dont le comportement serait jugé intolérable pour quelque raison que ce soit. En cas d'évènements exceptionnels pouvant perturber le déroulement d'une épreuve (météo, incidents graves...), les officiels de la course en collaboration avec l'organisateur et les responsables des clubs se réservent le droit d'apporter toutes modifications nécessaires à la validation de la journée.

**ARTICLE 14 :** Tout déclassé pour faute grave, pourra entraîner par décision du responsable de l'organisation en accord avec la direction de course et le Jury, un renvoi provisoire ou définitif du Trophée.

**ARTICLE 15 :** **Le fait d'être engagé au Rassemblement National Karting UFOLEP implique l'acceptation dans son intégralité du présent règlement et à son respect. Tout ce qui n'est pas explicitement autorisé dans le présent règlement est formellement interdit.**

**ARTICLE 16 :** Les contrôles techniques seront effectués : **Samedi 6 Juillet 2024 de 10h00 à 12h00**  
Les pilotes présents sur le circuit le vendredi devront avoir fait leur contrôle technique.

## RAPPELS ET RECOMMANDATIONS

La location de transpondeurs se fait également via la boutique sur le site d'engagement en ligne.

Pour louer un transpondeur, le pilote s'acquiesce d'abord du tarif de location de 25 € sur le site, il devra également fournir sur place :

- 1 chèque de caution de 200 € à l'ordre de l'ASK BOIENNE
- Sa licence valide pour **l'année 2023/2024 ou autre licence FFSA valide 2024.**
- Ces 2 éléments lui seront restitués en fin d'épreuve sous réserve du retour du transpondeur en bon état

**Les tapis de sol et extincteurs sont obligatoires dans les paddocks**

## CONTACTS

**Michel FEVRES** – Membre de la CNS Karting

06.07.78.69.27

[contact@ufolep-kart.com](mailto:contact@ufolep-kart.com)

**Erick PREUVOST** – Responsable du Karting de St Genis de Saintonge

06 89 58 92 28

[asksaintgenis@gmail.com](mailto:asksaintgenis@gmail.com)

**UFOLEP 17** – Comité départemental organisateur  
Résidence Club La Fayette, Avenue de Bourgogne

17000 LA ROCHELLE

05 46 41 73 13

[ufolep-usep@laligue17.org](mailto:ufolep-usep@laligue17.org)